

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

RÈGLEMENT DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE 2021 - (N°  
10)

## AMENDEMENT

N ° CF8

présenté par  
M. Charles de Courson et M. Castellani

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.